

VICTOIRE POUR LES CCAS ENSEMBLE, NOUS AVONS FAIT RECULER LE GOUVERNEMENT ! La mobilisation a payé !



Grâce à l'engagement déterminé des agent-es, des élu-es, des habitant-es et de la Fédération CGT des Services publics, le projet de suppression de l'obligation de créer un CCAS dans chaque commune a été retiré !

Ce que le gouvernement voulait :

Dans le cadre du « Roquelaure de la simplification », le gouvernement envisageait de supprimer l'obligation légale pour les communes de disposer d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

- ▶ Une attaque frontale contre un pilier essentiel de l'action sociale de proximité.
- ▶ Une menace directe contre les droits des plus fragiles, les solidarités locales et l'égalité territoriale.



Ce que NOUS avons défendu et obtenu :

- ▶ Le maintien de l'obligation légale de création des CCAS.
- ▶ La reconnaissance du rôle vital des CCAS dans l'accueil, l'accompagnement, l'aide alimentaire, l'accès aux droits et aux services publics.
- ▶ Le refus d'une logique comptable destructrice qui sacrifie l'humain pour des économies de court terme.

Continuons la lutte pour :

- ▶ Le renforcement des moyens humains et financiers des CCAS.
- ▶ La valorisation des missions des agent-es qui font vivre chaque jour la solidarité de proximité.
- ▶ Une politique sociale publique ambitieuse, au service de l'intérêt général.



LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UNE OPTION ! Ne touchez pas à nos CCAS



FLASHER LE
CODE POUR
SE SYNDIQUER

cgtservicespublics.fr